



CHIFFRES CLÉS DE LA VIE ASSOCIATIVE EN MEURTHE-ET-MOSELLE

Décembre 2010

Avec la participation financière
de la Conférence départementale des acteurs économiques et sociaux



Objectifs de ce panorama

- Mieux connaître les principaux éléments chiffrés concernant la vie associative du département et le contexte dans lequel elle se développe, en la situant dans l'ensemble régional et national,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs du département, dans la perspective de mettre en place des actions de promotion et/ou de dynamisation du tissu associatif adaptées à la situation,
- Valoriser auprès du grand public la richesse du tissu associatif départemental,
- Fournir aux chercheurs du département, ou de la région, les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.



Nos sources et nos coopérations

- Les services du Journal officiel, ainsi que ceux du ministère de l'Intérieur et des préfetures d'Alsace Moselle, pour les créations d'associations,
- Les services du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, ainsi que ceux du ministère de la santé et des sports.
- La direction des études de l'ACOSS - Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (URSSAF), et la caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole, pour le bilan de l'emploi associatif et plus largement de l'économie sociale,
- Un comité composé d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat,
- Un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire, dans les Maisons des associations, les services publics, et les collectivités territoriales.

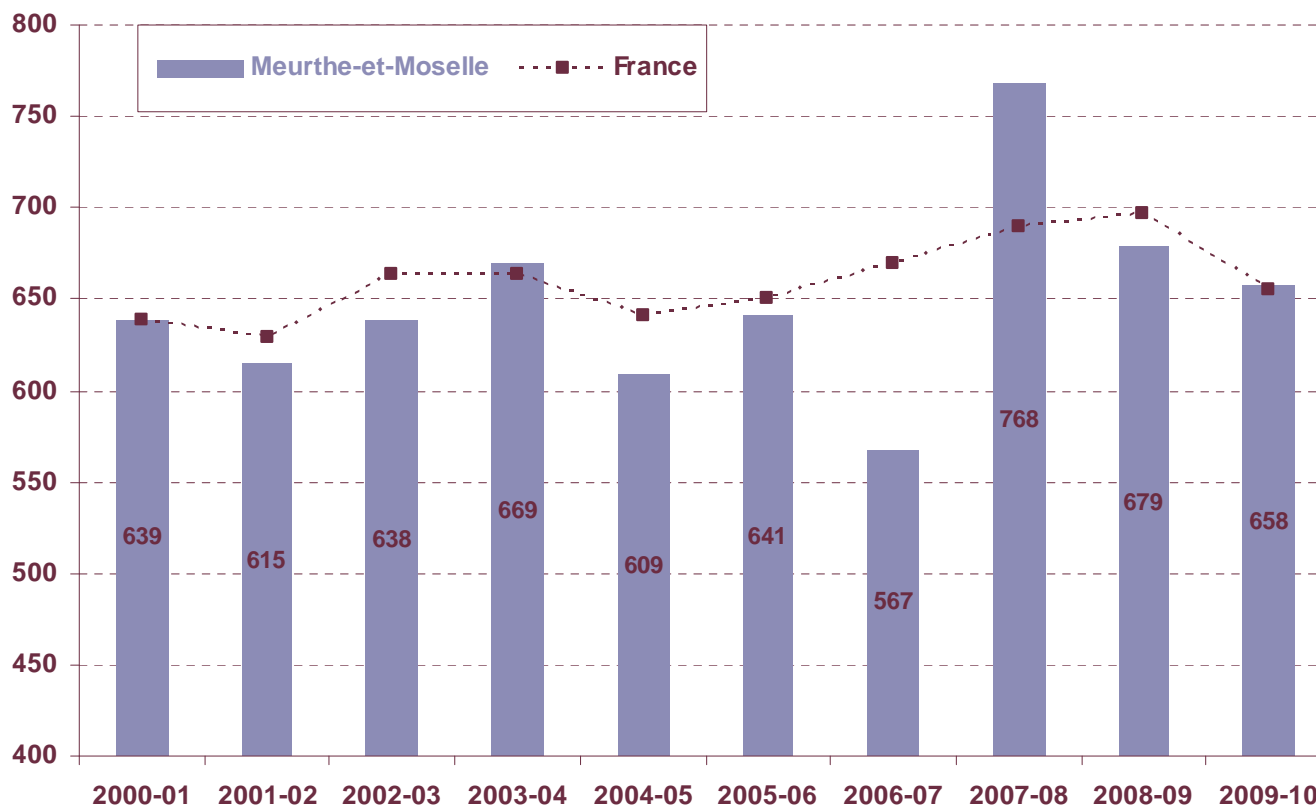
Les chiffres de ce diaporama sont présentés à l'unité près. Ils doivent être lus avec prudence, en raison de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.



Créations d'associations

Bilan sur dix ans et analyse

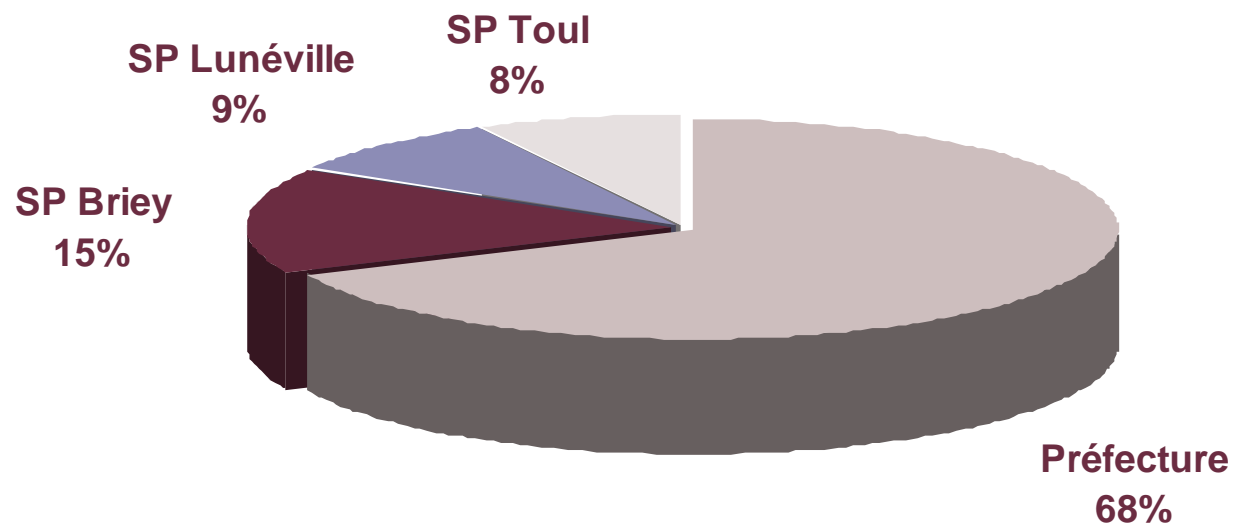
Evolution des créations d'associations



Source : Services du Journal officiel. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année associative 2000-2001.

Depuis 2006-2007, le nombre de créations dans le département est assez irrégulier. Après une année record en 2007-2008, le fléchissement est assez prononcé.

Créations en préfecture et sous-préfectures



Source : Services du Journal officiel. Déclarations portant sur les dix dernières années.

La préfecture enregistre plus des deux tiers des créations départementales. Vient ensuite la sous-préfecture de Briey, avec 15% du total.

Des créations pour répondre aux besoins

Le dynamisme de création répond avant tout aux attentes de la population : au regard de ses besoins ressentis ou exprimés.

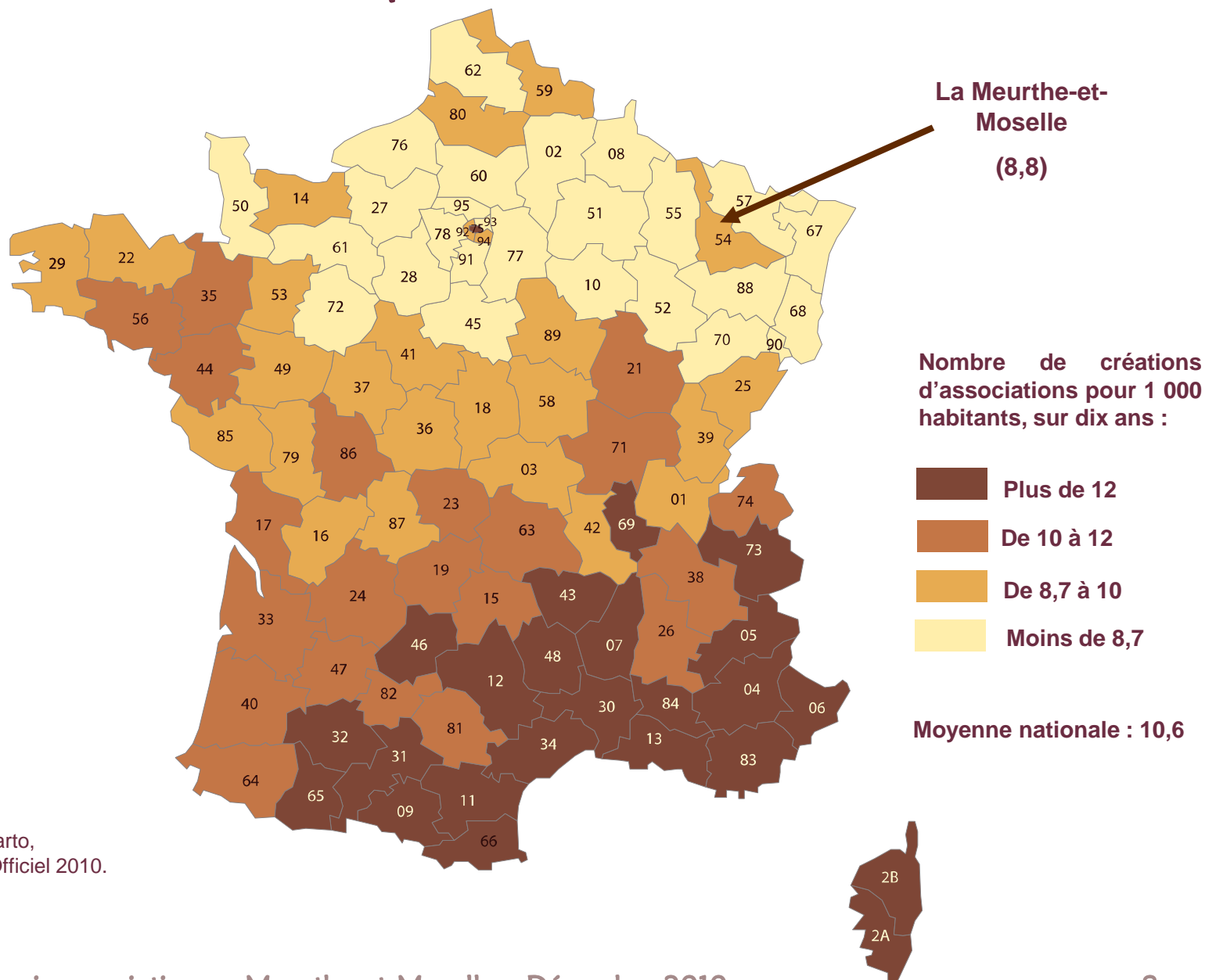
Il se mesure en calculant le nombre de créations d'associations pour 1.000 habitants, ceci sur une période significative de 10 ans (années 2000 - 2001 à 2009 - 2010)

	Département	Région	France
Créations pour 1000 habitants	8,8	7,0	10,6

Sources : Journal officiel et INSEE recensement de la population 2010. Traitement R&S. Lecture : 8,8 associations nouvelles pour 1000 habitants ont été enregistrées en Meurthe-et-Moselle au cours des 10 dernières années.

La Meurthe-et-Moselle présente un nombre de créations pour 1.000 habitants supérieur à la moyenne régionale, mais inférieure à la moyenne nationale.

Les créations dans les départements



Réalisé avec Philcarto,
Données Journal Officiel 2010.

Des associations pour quoi faire ?

Répartition en 10 grands thèmes des inscriptions
des associations créées au cours des 3 dernières années.

Inscriptions des créations, par thème en %	Département	Région	France
Culture	20,2	19,1	22,6
Sports	17,4	19,3	15,3
Loisirs	13,3	15,5	13,9
Social	9,4	7,9	7,8
Santé	4,9	4,1	4,2
Education, formation	8,3	6,7	5,9
Economie	3,2	3,7	4,7
Aide à l'emploi, développement local	2,4	1,9	2,6
Environnement	4,4	3,8	3,8
Autres ⁽¹⁾	16,5	18,0	19,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 3 ans, 20,2% des inscriptions se sont situées sous le thème « Culture », dans le département, pour une proportion de 19,1% dans la région et de 22,6% en moyenne nationale.

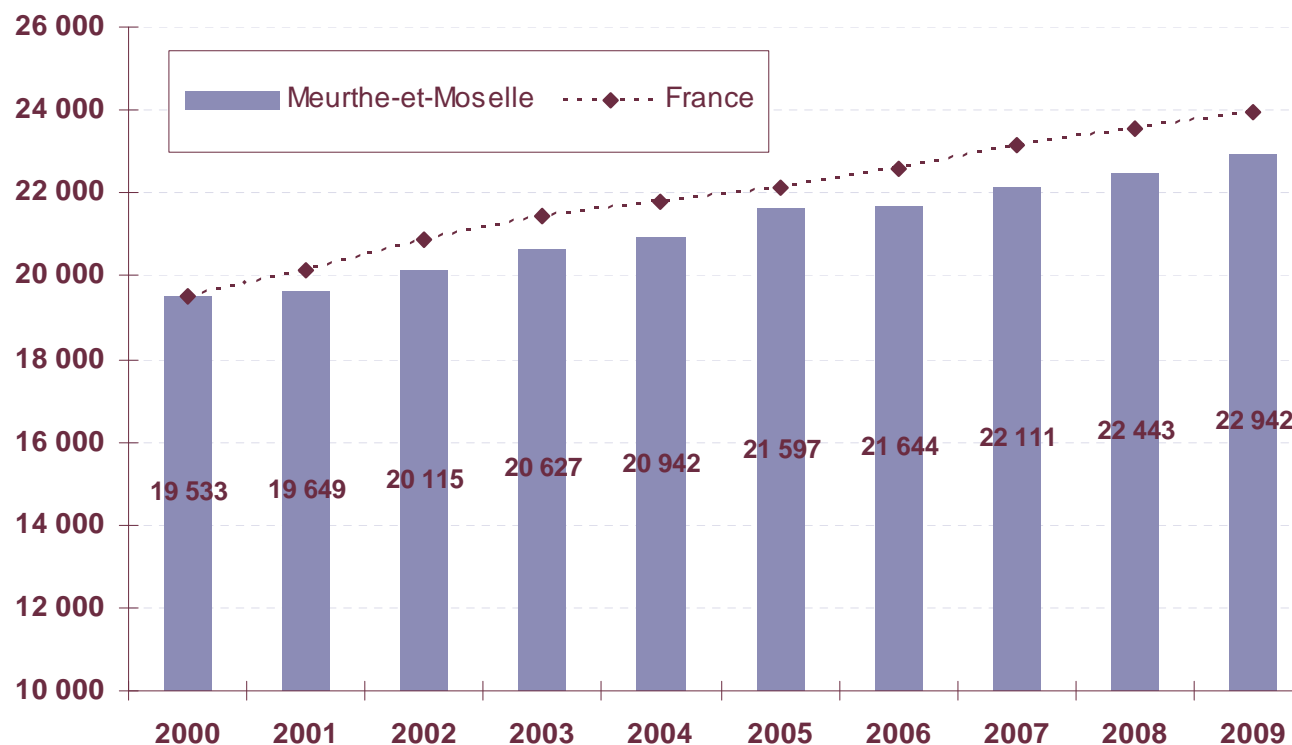
(1) Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Des créations proportionnellement plus nombreuses ici, dans les domaines du social, de la santé, de l'éducation et aussi de l'environnement.



**Les associations employeurs :
un enjeu économique et social**

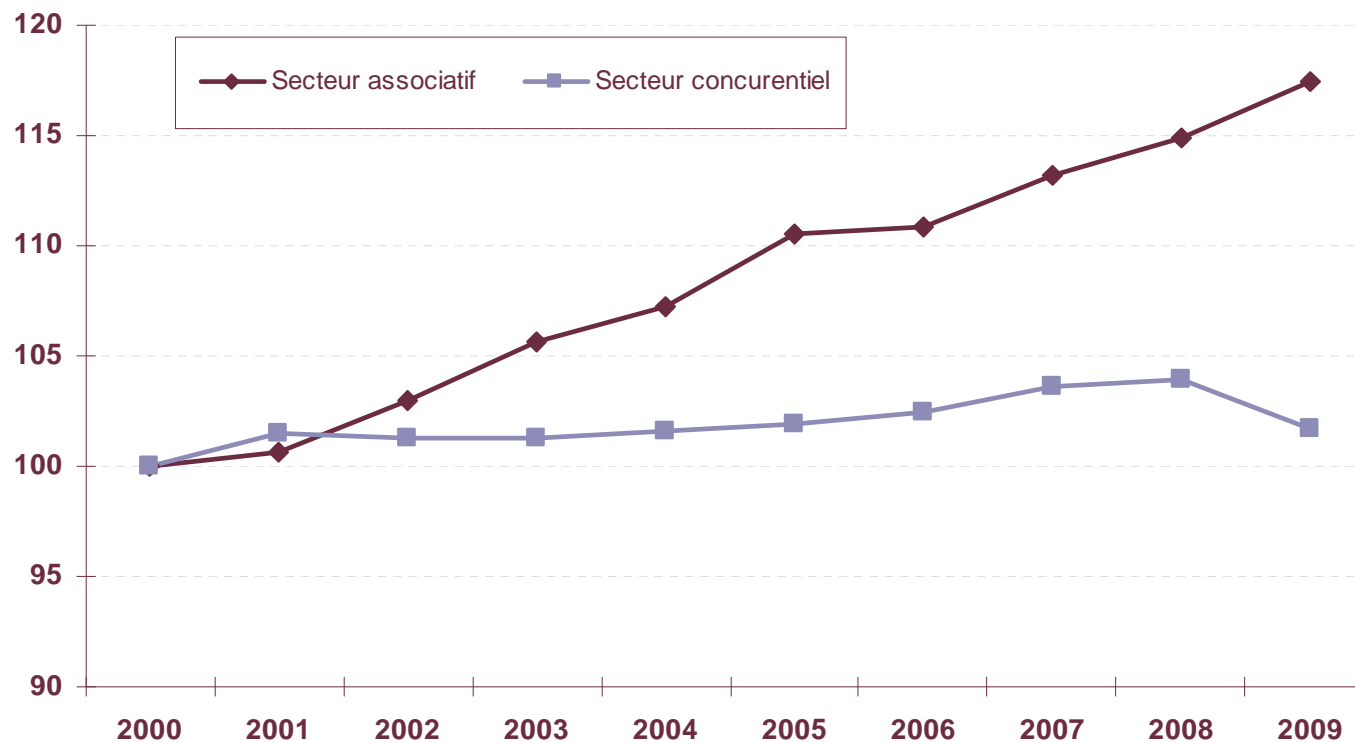
Plus de 3.400 emplois nouveaux depuis 2000



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

La croissance de l'emploi associatif est en léger retrait par rapport à l'évolution nationale. Le secteur a néanmoins créé plus de 3.400 emplois depuis 2000. Des emplois, fortement ancrés au territoire, qui apportent du lien social et ne se délocalisent généralement pas.

Dynamisme du secteur associatif



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

Depuis 2002, l'emploi associatif croît plus vite que celui de l'ensemble du secteur privé du département, avec un fort contraste en 2009.

La place du secteur associatif

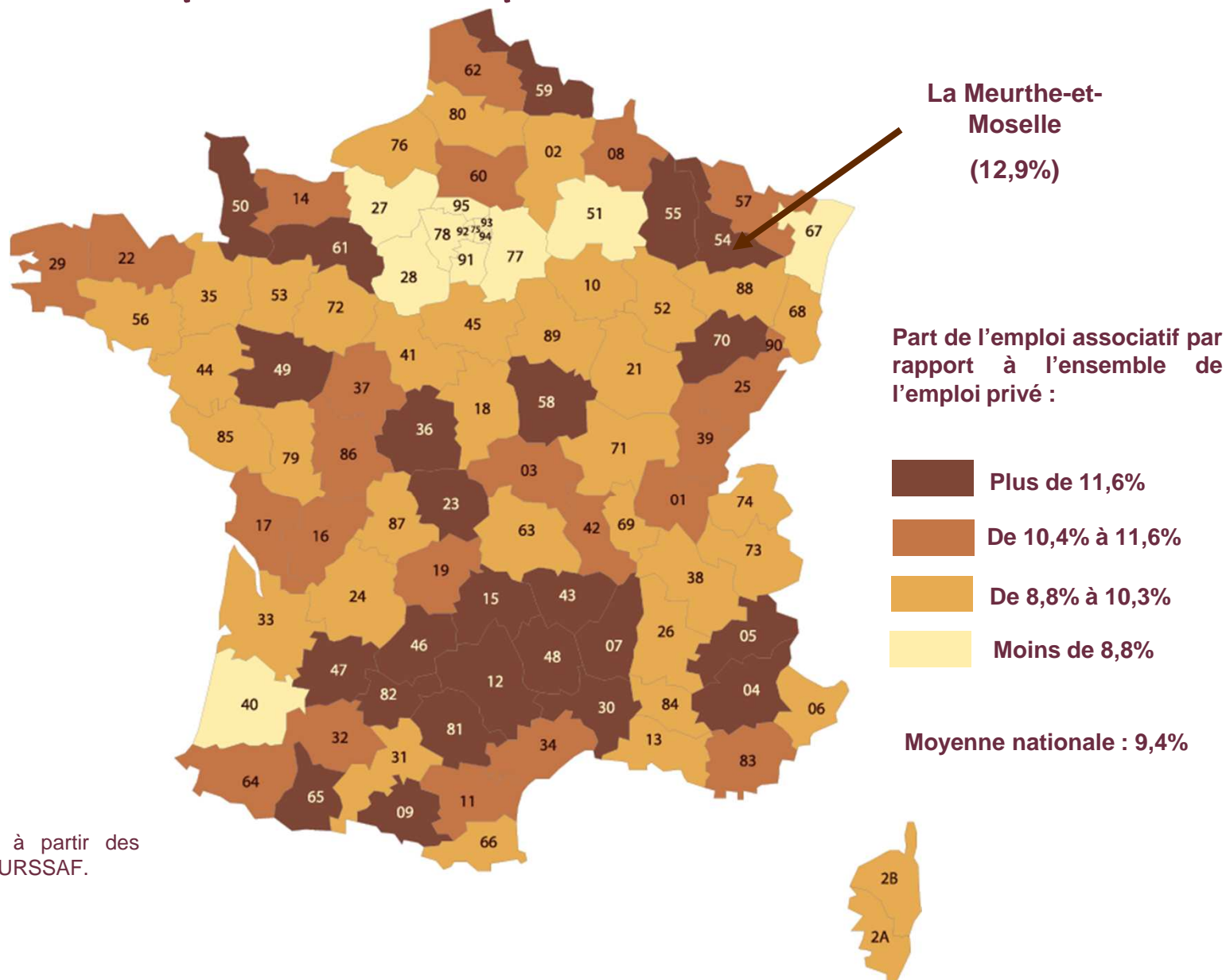
	Salariés		Masse salariale	
	Nombre	Part au sein du privé (en %)	Montant (en millions d'€)	Part au sein du privé (en %)
Meurthe-et-Moselle	22 942	12,9%	451	10,4%
Région	66 415	11,7%	1 258	9,4%
France	1 773 475	9,4%	33 479	6,8%

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009.

La part de l'emploi associatif, dans l'ensemble du secteur privé (12,9%), est ici supérieure aux moyennes régionale et nationale.

La place qu'occupe l'emploi associatif et sa croissance depuis 2000, doivent permettre aux acteurs concernés et aux décideurs du département de prendre conscience de l'enjeu économique et social que représente ce secteur.

Enjeu économique dans les départements



Réalisé avec Philcarto, à partir des données 2009 ACOSS – URSSAF.

Activités départementales et contexte national

Répartition des salariés par secteur (en %)	Départementale	Nationale
Enseignement	8,6	12,3
Sport	3,7	3,8
Santé	14,4	7,3
Social	45,6	47,6
Loisirs	0,3	0,5
Culture	3,9	3,5
Autres activités ⁽¹⁾	13,1	11,3
Autres ⁽²⁾	10,4	13,7
Total	100,0	100,0

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009. L'approche par activité est construite à partir de la nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3. (2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z

Proportionnellement, le domaine de la santé est nettement plus important ici, à la différence d'autres secteurs, comme l'enseignement ou le secteur social.



Le tissu associatif

aujourd'hui en Meurthe-et-Moselle



Combien d'associations en activité en 2010 ?

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude : on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil.

Nous procédons donc par estimation à partir de quatre critères complémentaires* parfaitement maîtrisés, et mesurés dans le département :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport

La fourchette prudente que l'on peut avancer se situe
Entre 12.500 et 13.500 associations en activité en Meurthe-et-Moselle.

* A partir des travaux de Recherches & Solidarités, croisés avec les différentes enquêtes et informations les plus récentes.



Combien de bénévoles en 2010 ?

Nous avons construit un modèle national s'appliquant à tous les départements. Il part de l'estimation des associations vivantes et des travaux relatifs au bénévolat en France, dont l'enquête nationale 2010 IFOP pour France Bénévolat.

Les bénévoles intervenant dans les associations sont estimés à un peu moins de 11 millions en 2010. En tenant compte des engagements pluriels de nombreux bénévoles (un peu plus de 40%), on parvient à une moyenne de 14 bénévoles par association *.

- Sur cette base, on peut estimer entre 105.000 et 115.000, le nombre de bénévoles dans les associations de Meurthe-et-Moselle, en 2010.
- Parmi ceux-ci, on peut distinguer entre 7 et 8 bénévoles en moyenne par association, intervenant au moins sur un mode hebdomadaire. Ce raisonnement conduit à estimer qu'entre 60.000 et 65.000 bénévoles interviennent au moins une fois par semaine dans les associations du département, en 2010.

* Environ 17 millions d'interventions bénévoles à répartir entre 1,2 million associations.



L'équipe de Recherches & Solidarités remercie
la Conférence Départementale
des Acteurs Économiques et Sociaux pour sa confiance.

Cécile BAZIN – Iwanig LE VAILLANT – Ida FALINOWER – Jacques MALET

Annexe 1

Définition des secteurs d'activités, au regard des inscriptions au Journal officiel des associations nouvelles

Culture	Culture, pratique d'activité artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Education	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques
Aide à l'emploi	Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; amicales, groupements affinitaires, d'entraide ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers



Annexe 2

Quelques définitions relatives aux données sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Alors que pour les données antérieures à 2009, était considéré comme actif pour une année donnée, tout établissement présent au moins un trimestre de l'année, il est désormais compté au prorata du nombre de trimestres d'activité : 0,25 pour un trimestre, 0,50 pour deux trimestres...
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **emplois** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple).
- Le **secteur concurrentiel**, appelé également secteur privé, couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.
- La **masse salariale** totale désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette dé plafonnée.

Annexe 3

Définition des secteurs d'activités, au regard de l'emploi

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, « autres activités pour la santé humaine »
Social	Voir le détail de la diapositive consacrée au secteur social
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a.	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire. n.c.a. signifiant non classées ailleurs

Cette répartition repose sur la Nomenclature d'Activités Françaises (NAF) de l'INSEE, entrée en vigueur le 1er janvier 2008. Les codes APE correspondant à chaque secteur peuvent être communiqués sur demande.